Modèle 25-26

Composante :	*DSP*
Adopté par le conseil de composante le :	*16-mai*
Adopté par la CFVU en date du :	*08/07/2025*

Régime d'inscription :

- ☑ Formation initiale
- ☐ Formation initiale en apprentissage
- ☐ Formation continue
- ☐ Formation continue en contrat de professionnalisation

ACCREDITATION 2020 - 2025
MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE
Année universitaire 2025-2026

2eme année
Intitulé de la mention : 2eme année science politique
Intitulé du parcours type (si existant) :

UVSQ
université PARIS-SACLAY

Dispositions particulières. MC2C spécifiques relatives à l'inscription en AJAC pour les L1 et les L2. Cette inscription est soumise à autorisation du jury qui statuera sur les dossiers d'étudiants ayant au moins validé le BCC disciplinaire annualisé, et la totalité des UE des BCC complémentaire d'appui et linguistique dans l'un des deux semestres.
Pour les étudiants inscrits en contrôle terminal dans les matières soumises à travaux dirigés, le poids de l'épreuve est de 100% de la note finale.
Les blocs sont annualisés. Le bloc disciplinaire peut compenser le bloc complémentaire d'appui si la moyenne obtenue au bloc complémentaire d'appui est supérieure ou égale à 7/20. Le bloc linguistique se compense avec les autres blocs si la moyenne à l'année est acquise.
Les dates et les modalités des secondes chances seront précisées après les résultats de la première session. La note de contrôle continu n'est pas prise en compte dans le calcul de la note de seconde chance.
En cas d'échec à l'issue de la première session, l'étudiant peut définir la liste des épreuves de seconde chance où il ne se présente pas. La note de première session est alors reportée automatiquement, sans qu'il n'ait à en faire la demande par écrit. S'Il se présente à l'épreuve de seconde chance, la note alors obtenue remplace celle de la première session. L'étudiant qui ne souhaite pas bénéficier du report automatique de note de la session 1 à la session 2 en cas de non-présentation en session 2 doit en faire la demande par écrit à la scolarité dans les 5 jours ouvrés qui suivent la diffusion des résultats de la première session.
Les UE libres ne peuvent être prises qu'une seule fois au cours de la licence. Elles comptent dans le calcul de la moyenne du semestre dans lequel elles ont été choisies et donnent lieu à des ECTS supplémentaires.

code Apogée	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires – Présentiel – Heures CM	Heures TD	Heures TP	Total présentiel	Distanciel – Heures FOAD	Total horaire	ECTS	Coefficient	Modalités de contrôle des connaissances – 1ère session – Contrôle continu – %	Type d'épreuve	Examen terminal – %	Type d'épreuve	Autres – %	Type d'épreuve	2nde chance – 2nd session – %	Type d'épreuve	Autres – %	Type d'épreuve
	A	**BCC disciplinaire**					**302**	**72**		**374**		**374**	**43**											
LDRT53	S1	Politique économique	Economic policy	obligatoire	Lise Cornilleau		20			20		20	3				100%	Ecrit						
LDRT48P1	S1	Relations internationales	international relations	obligatoire	A.Bilel/ T. Lindemann		30			30		30	3				100%	Ecrit						
LDRT31P1	S1	Droit administratif 1	administrative law 1	obligatoire	B.Boissard / JP Markus		33	18		51		51	6		50%	ecrit	50%	Ecrit						
LDRT55P1	S1	Droit public financier	Financial law	obligatoire	A.Zaradny		30			30		30	2				100%	Ecrit						
LDRT63	S1	Science politique de l'union européenne	political science of UE	obligatoire	L.Lartigot Hervier / à définir		20	18		38		38	5		50%	Ecrit	50%	Ecrit						
LDRT72	S2	Politiques européennes	European politics	obligatoire	Bénédicte Laumond		20			20		20	3				100%	Ecrit						
LDRT59P1	S2	Vie politique	political life	obligatoire	P Hassentenfel / C Veillard		30	18		48		48	6		50%	Ecrit	50%	Ecrit						
LDRT64P1	S2	Sociologie des partis politiques	Introduction to political parties	obligatoire	Elina Weckert		20			20		20	3				100%	Ecrit						
LDRT96	S2	Droit civil des obligations 2	Civil law obligation 2	obligatoire	J.traulle		33			33		33	3				100%	Ecrit						
LDRT41P1	S2	Droit administratif 2	administrative law 2	obligatoire	B.Boissard / JP Markus		33	18		51		51	6		50%	Ecrit	50%	Ecrit						
LDRT42	S2	Droit pénal	Criminal law	obligatoire	A.Serinet		33			33		33	3				100%	Ecrit						
	A	**BCC disciplinaire complémentaire d'appui**					**163**	**18**		**181**		**181**	**11**											
LDRT30P1	S1	Droit civil des obligations 1	obligation law 1	obligatoire	H.Hadj Aïssa / MDe Fontmichel		33	18		51		51	3		50%	Ecrit	50%	Ecrit						
LDRT31	S2	World politics	world politics	UE Obligatoire	T.Lindemann		20			20		20	3				100%	Ecrit						
		1 UE AU CHOIX																						
LDRT73	S1	Sources et fondamentaux du droit	History of law. The Origins of the french legal System	UE Obligatoire à choix	S.Petitrenaud		30			30		30	2				100%	Ecrit						
LDRT32P1	S1	Droit commercial	Commercial Law	UE Obligatoire à choix	B.Mathieu/N. reboul Maupin		30			30		30	2				100%	Ecrit						
		1 UE AU CHOIX																						
LDRT65P1	S2	Droit et politiques de l'environnement		UE Obligatoire à choix	NB.Mathieu		20			20		20	3				100%	Ecrit						
LDRT71P1	S2	Histoire du droit pénal et de la justice criminelle	History of criminal law and Criminal justice	UE Obligatoire à choix	C.Bougle .S.Petit renaud		30			30		30	3				100%	Ecrit						
	A	**BCC linguistique (1 langue au choix)**						**72**		**72**		**72**	**4**											
LDROANG3	S1	Anglais	English	UE Obligatoire à choix				18		18		18	2		100%	oral								
LDROESP3	S1	Espagnol	Spanish	UE Obligatoire à choix				18		18		18	2		100%	Ecrit								
LDROANG4	S2	Anglais	English	UE Obligatoire à choix				18		18		18	2		100%	oral								
LDROESP4	S2	Espagnol	Spanish	UE Obligatoire à choix				18		18		18	2		100%	Ecrit								
	S2	**BCC d'ouverture**																						
		UE d'ouverture		UE Obligatoire																				
		UE libre																						
UETRENGAP (semestre pair) et UETRENGAI (semestre impair)		Engagement et vie associative			Sébastien Floquet	X	8				6	14	3		70	rapport d'activité	30	oral et fiche projet			50% / 50%	oral / Rapport d'activité		
Licence : TAPSLSE1 à TAPSLSE6 Master : TAPSMSE1 à TAPSMSE4		Théorie et pratique des activités physiques et sportives			Emmanuel VILLARET	X		18h					3		100	pratique (65%) et théorique (35%)					100	pratique (65%) et théorique (35%)		
Semestre 1 : PARTS1S1 Semestre 2 : PARTS1S2		Culture – Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie, média-radio, histoire de l'art)			Sylvie DADOUNE (théâtre) Marion EXPERT (arts plastiques) Yann DATESSEN (photo / Histoire de l'art) Nouraddine AGNE (média-radio)				24 (théâtre) 22 (arts plastiques) 24 (photo) 22 (média-radio) 32 (Histoire de l'art - 2 x 8h de cours + 4 x 4h de visites de musées)				3		100 (théatre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio) 100 (Histoire de l'art)	participation orale+devoirs maison+QCM (média-radio)	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) papier radiophonique (média-radio)			50 (média-radio) 100 (Histoire de l'art)	examen final spécifique (média-radio) commentaire d'image (Histoire de l'art)	50 (média-radio)	production (média-radio)
			Total heures maquettes				**total 465 h CM**	**total 162 h TD**	**total h TP**	**total 627 présentiel**	**total distanciel**	**total 627 heures maquettes**	**total 58 ECTS**											
			Total heures étudiant									**541**												